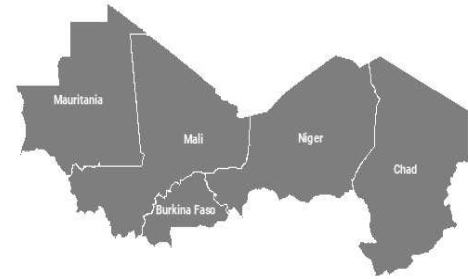


Projet d'Appui à la Force conjointe du G5 Sahel dans la mise en œuvre du



Remise symbolique d'écussons à la Force conjointe du G5 Sahel - 4 août 2020 - Bamako, Mali



Cadre de conformité aux droits de l'homme et au droit international humanitaire



Norwegian Ministry
of Foreign Affairs



Le Projet d'Appui à la Force conjointe du G5 Sahel dans la mise en œuvre du Cadre de conformité aux droits de l'homme et au droit international humanitaire est soutenu financièrement par l'Union européenne et le Royaume de Norvège

Éditorial :

Les mesures de riposte mises en place face à la propagation de la COVID 19 dans les différents pays du G5 Sahel ont été peu à peu assouplies au cours du second semestre de l'année. Cela a permis aux équipes du projet dans les différents pays de relancer la mise en œuvre des activités planifiées. Ainsi, la période d'août à décembre 2020 a connu une intense activité et ce, en étroite collaboration avec le Secrétariat exécutif et la Force conjointe du G5 Sahel, et grâce à l'engagement de plusieurs autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du cadre de conformité, notamment l'Union européenne à travers la RACC (*Regional Advisory and Coordination Cell*), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Afripol, Interpol et l'Eucap Sahel Mali, la MINUSMA, mais aussi diverses organisations de la société civile dans l'espace G5 Sahel.

L'ensemble de ces activités a contribué dans une large mesure à l'opérationnalisation de la composante police de la Force conjointe, au renforcement des capacités internes de la

Force conjointe à surveiller les dommages éventuels causés aux civils lors de ses opérations, mais aussi, ces activités ont contribué à améliorer la connaissance du Projet, de son mandat et de ses objectifs par différentes parties prenantes.

L'une des réalisations importantes au cours de ce semestre a été la publication, le 05 août 2020, du premier rapport public rendant compte du niveau d'avancement du projet. Son objectif était de faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités ainsi que les défis rencontrés depuis le début du projet en mai 2018 (jusqu'à fin mars 2020), tout en améliorant la visibilité du Cadre de conformité. Il est le résultat de plusieurs mois de travail de plusieurs équipes déployées dans les 5 pays du G5 Sahel, avec l'appui de divers partenaires techniques et financiers au nombre desquels l'Union européenne. Le rapport reprend, en substance, les avancées réalisées dans chacun des sept (7) piliers qui forment le cadre de conformité.

Si l'on peut se réjouir du chemin parcouru et des progrès enregistrés, force est de reconnaître l'ampleur du travail qui reste à accomplir,

concernant notamment l'élaboration et l'adoption des documents de doctrine encore en instance de préparation, la diffusion et l'opérationnalisation de ceux déjà finalisés et adoptés par la Force conjointe, etc.

A ces défis s'ajoutent ceux tout aussi considérables liés à la surveillance des droits humains dans un contexte sécuritaire marqué par la persistance de la menace terroriste, l'importance de l'opérationnalisation de la composante police de la Force conjointe, la nécessité d'une meilleure protection des civils, etc.

En espérant une amélioration du contexte sanitaire mondial et des perspectives favorables au niveau régional en 2021, le HCDH se prépare pour rattraper le retard causé par les mesures restrictives liées à la pandémie et accélérer la mise en œuvre du projet en étroite collaboration avec les bénéficiaires et partenaires clés y compris la Force conjointe et le Secrétariat exécutif.

Julien Attakla-Ayinson,
Coordonnateur du Projet, HCDH

Atelier de validation des modules pour la formation spécifique de la composante police de la Force conjointe du G5 Sahel sur le cadre de conformité et la judiciarisation du champ des opérations

La Composante police de la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S), constituée, par son action de judiciarisation du champ des opérations de la FC-G5S, une pièce maîtresse dans l'exécution du mandat de la Force qui est de lutter contre le terrorisme, le crime transnational organisé et le trafic d'êtres humains dans l'espace du G5 Sahel. De plus, la composante police aide à la mise en œuvre effective du Cadre de conformité en veillant au respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme dans le cadre des opérations de la FC-G5S. Étant le tout dernier maillon de l'architecture organisationnelle de la Force conjointe à avoir été mis en place, cette dernière s'active à renforcer ses propres capacités pour mieux s'acquitter de ses missions. Dans ce cadre, il a été jugé nécessaire de mettre en place une formation spécifique au profit de ladite composante sur le Cadre de conformité et la judiciarisation du champ des opérations. Ainsi, du 16 au 19 novembre à Niamey (Niger), le HCDH a coorganisé avec la FC-G5S un atelier pour la validation des modules de formation de la Composante police de la FC-G5S sur le Cadre de conformité et la judiciarisation du champ des opérations. L'objectif de cette activité était d'examiner et de valider les modules de formation préparés quatre mois durant, par un Comité technique comprenant plusieurs autres partenaires de la Composante police

tels que la Cellule régionale de conseil et de coordination de l'UE, la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA, la Composante police de la MINUSMA (UNPOL), l'ONUSD, Interpol et Afripol. Le Secrétaire exécutif du G5 Sahel, son Excellence Maman Sambo Sidikou a présidé la cérémonie d'ouverture, en présence de la Cheffe de la Délégation de l'Union européenne, l'Ambassadrice Denisa Ionette et du Coordinateur résident du système des Nations Unies au Niger, Madame Khardiata Lo Ndiaye. Une quarantaine de participants, provenant de la FC-G5S, des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), des structures pertinentes du G5 Sahel à savoir le Collège de Défense, le Collège sahélien de Sécurité, l'Académie régionale de Police et le Secrétariat exécutif ainsi que des partenaires soutenant la composante police de la FC-G5S que sont l'ONUSD, la RACC, Interpol, EUCAP Sahel Niger ont participé aux travaux dudit atelier. La méthodologie utilisée a consisté en une alternance de séances plénières et de travaux de groupes au cours desquels les participants, répartis en quatre groupes de travail, ont examiné chacune des trente-cinq thématiques proposées, afin d'en évaluer la pertinence, de les amender directement et de proposer, selon le cas, des recommandations d'amélioration. Les thématiques étaient regroupées en quatre modules que sont la connaissance du G5 Sahel et de la FC-G5S, le

Dans ce numéro :

Éditorial	1
Renforcement des capacités	2 - 5
Activités conjointes SE-G5S / HCDH	6 - 7
Appui à l'élaboration de documents de la Force conjointe	8
Partenariat	9
Liste des sigles et abréviations	10

Cadre juridique régional et le respect des droits de l'homme, la judiciarisation du champ des opérations et la connaissance de l'environnement militaire. La FC-G5S, le Secrétariat exécutif et l'ensemble des participants ont jugé pertinente la mise en place de ce programme spécifique de formation pour la composante police, et apprécié l'excellente organisation technique et logistique dudit atelier.

Une formation pilote basée sur les modules validés est prévue pour le mois de mars 2021.

Le Secrétaire exécutif du G5 Sahel, M. Sidikou, prononçant le discours d'ouverture de l'atelier



Les participants réunis en groupe planchent sur les modules proposés pour la formation des prévôts



Formation des Institutions nationales des droits de l'homme et des organisations de la société civile sur la surveillance et la rédaction des rapports sur les droits de l'homme

Entre novembre et décembre 2020, le HCDH et le Secrétariat exécutif du G5Sahel ont organisé conjointement, une série d'ateliers de formation sur les techniques de surveillance, la rédaction de rapports et le plaidoyer en matière de droits de l'homme à l'intention des membres des institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et les organisations de la société civile dans les pays du G5 Sahel. Ces formations avaient pour objectif de renforcer les connaissances et les compétences des participants en matière de surveillance, d'enquête et de compte rendu des violations et des abus des droits de l'homme. Sur les cinq ateliers prévus pour l'année 2020, seulement trois ont pu être réalisés successivement au Niger (du 11 au 14 novembre), au Mali (du 17 au 20 novembre) et en Mauritanie (du 1er au 3 décembre), en raison des restrictions liées à la COVID 19.

Les ateliers ont réuni un total de 91 participants bénéficiaires dont 29 femmes, issus des commissions nationales des droits de l'homme et d'organisations de la société civile œuvrant pour la protection et la promotion des droits de l'homme. Ces derniers sont majoritairement issus des zones où la situation des droits de l'homme est plus préoccupante, en raison de l'activité des groupes armés, et qui sont majoritairement des zones d'opération de la Force conjointe du G5 Sahel. À chaque étape, les activités ont bénéficié du soutien et de la participation de représentants des États, notamment les responsables des forces de défense et de sécurité, mais aussi des représentants de Comités nationaux de coordination des actions du G5 Sahel, des délégations de l'Union européenne, et des institutions nationales des droits de l'homme. Ces formations ont permis de renforcer le contact avec les organisations des droits de l'homme

dans les différents pays où se sont déroulées les activités, devant ainsi faciliter la surveillance des droits de l'homme dans les localités les plus reculées.

La série d'ateliers sur le monitoring se poursuivra en 2021, au Burkina Faso et au Tchad.



Un des formateurs de la société civile malienne entretenant les participants lors de l'atelier de Bamako, Mali



Des membres de la Commission nationale des droits de l'homme mauritanienne et des représentants de la société civile et du HCDH posent pour une photo de famille au terme des travaux de l'atelier, le 3 décembre 2020, à Nema en Mauritanie

Confection et remise d'écussons à la Force conjointe du G5 Sahel



Photo de famille : les représentants de la Force conjointe du G5 Sahel, de l'Union européenne, du HCDH et de la MINUSMA posent, à l'occasion de la cérémonie de remise d'écussons à la Force conjointe, le 4 août 2020 à Bamako, au Mali.

Dans le cadre de son mandat, le HCDH a confectionné des écussons au profit de la Force conjointe du G5 Sahel, dont la remise officielle est intervenue le 4 août 2020. Ils répondent à la nécessité d'une identification adéquate du personnel de la Force conjointe du G5 Sahel par les forces concourantes (ou forces amies), par les populations et par tous, dans un contexte et dans des zones opérationnelles où sont déployées plusieurs forces armées qui opèrent ensemble.

C'est au total 9500 écussons qui ont été remis à la Force conjointe, dans son quartier général, au cours d'une cérémonie présidée par la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies au Mali (RSASG), en charge du pilier politique de la MINUSMA. La cérémonie a aussi vu la participation du directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA, représentant au Mali de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et de M. Salvador Da Franca, représentant l'Union européenne, du Chef du

Détachement de liaison et de mentorat de Barkhane ainsi que du Commandant adjoint de la Force conjointe, du Chef d'état-major de la Force par intérim et des chefs de cellules du PCIAT (Poste de Commandement interarmées de théâtre).



L'objectif de cette remise était de fournir à la Force conjointe du G5 Sahel des emblèmes distinctifs permettant de distinguer ses troupes des autres forces militaires sur le terrain. Ces écussons peuvent également faciliter la surveillance et les enquêtes en cas de violations du droit international des droits de l'homme et/ou du droit international humanitaire.

En effet, comme l'a souligné M. Da Franca, « les écussons représentent un outil efficace pouvant servir à distinguer la Force conjointe des autres acteurs sur le terrain, ce qui est essentiel en termes de responsabilité dans un contexte de violations récurrentes des droits de l'homme ».

Au nom du Général Namata, Commandant de la Force conjointe du G5 Sahel, qu'il représentait à cette occasion, le Commandant adjoint de la Force conjointe a salué la collaboration entre le HCDH et la Force conjointe G5 Sahel.

Le HCDH accompagne la rotation au Poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT) de la Force Conjointe du G5 Sahel : formation pré-déploiement et Retex

31 octobre 2020 : le Poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT) de la Force conjointe du G5 Sahel à Bamako au Mali procède à la relève de son personnel clé. Plusieurs officiers et sous-officiers cèdent la place à leurs remplaçants après un an de service. En prévision de cette échéance, la Force conjointe avec l'appui du HCDH et différents partenaires a organisé une formation de pré-déploiement pour les nouveaux membres de son personnel de commandement et un RETEX – une réunion bilan appelée retour d'expérience - avec le personnel sortant.

Formation de pré-déploiement pour la nouvelle équipe du PCIAT

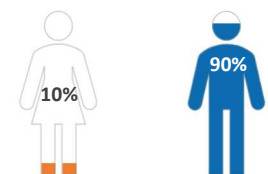
Le 14 octobre, le HCDH a participé à la formation de pré-déploiement des nouveaux membres du PCIAT, qui s'est tenue à Bamako (Mali) du 12 au 27 octobre 2020. Cette occasion a permis aux formateurs du HCDH de présenter des modules sur le Cadre de conformité, les droits de l'homme et le droit international humanitaire, la responsabilité du commandement, les violences sexuelles liées au genre et aux conflits ainsi que la protection des enfants. Cette formation a été organisée par la cellule régionale de conseil et de coordination (EU-RACC), en partenariat avec l'équipe de

formation de l'Union européenne (EUTM), le HCDH et l'opération Barkhane, en prévision de ladite rotation. Entre autres, le chef d'état-major de la Force conjointe, les chefs de cellules militaires, les commandants de secteur et l'état-major, ont pris part à cette formation qui a enregistré au total 38 participants du G5 Sahel, des forces de défense et de sécurité, du système de justice pénale, des réseaux des commissions des droits de l'homme du G5 Sahel et de la plateforme des femmes, des organisations régionales et internationales, des institutions impliquées dans la cohésion sociale et l'action humanitaire, des ONG nationales et internationales, des médias, des chefs traditionnels, religieux et communautaires.

Retour d'expérience (RETEX) avec le personnel du PCIAT sortant

En prélude à cette relève, le HCDH et la Force conjointe du G5 Sahel ont coorganisé, le 21 octobre à Bamako, Mali, une réunion afin de faire le bilan de leur collaboration et ce, avant la rotation du personnel de l'état-major de la Force conjointe. Le Chef d'état-major sortant du PCIAT et les chefs de cellules militaires, des représentants de

l'ONG internationale Center for Civilians in Conflict (CIVIC) et le Conseiller juridique de l'opération Barkhane ont participé à cette activité. Les discussions ont permis au personnel du PCIAT d'opiner sur les progrès et les défis liés à leurs domaines de travail respectifs, en se concentrant sur la mise en œuvre du cadre de conformité et la protection des civils en particulier, conformément au 5^{ème} pilier du cadre de conformité. Les participants ont également discuté des moyens d'améliorer la collaboration entre le HCDH et la Force conjointe du G5 pour le Sahel, avec le nouveau personnel du PCIAT sur le partage des informations concernant les opérations militaires, les violations présumées et une communication plus fluide sur les activités et les succès de la Force conjointe. Les participants ont fait plusieurs recommandations en vue de renforcer les relations avec le nouveau PCIAT. Au total, 20 participants étaient présents, dont deux femmes de l'équipe du HCDH.



Opérationnalisation du Mécanisme d'identification, de suivi et d'analyse des dommages causés aux Civils (MISAD) :

Le Center for Civilians in Conflicts (CIVIC) forme le PCIAT sur le MISAD

Du 20 au 25 septembre, le Projet a participé, à travers son conseiller militaire et le chef de son équipe de surveillance de la situation des droits de l'homme et protection, à un atelier de formation des formateurs organisé par l'ONG internationale CIVIC à l'intention de sept officiers supérieurs et du conseiller juridique de la Force conjointe du G5 pour le Sahel, au siège de la Force conjointe du G5 Sahel à Bamako, Mali. La formation a été conçue et délivrée pour fournir aux participants les compétences nécessaires pour rendre opérationnel le Mécanisme

d'identification, de suivi et d'analyse des dommages causés aux Civils (MISAD).

Par ailleurs, du 23 au 27 novembre 2020, à la suite de la rotation du PCIAT qui est intervenu le 31 octobre 2020, une autre session de formation sur le MISAD a été organisée par CIVIC. Ce qui a permis de transmettre des connaissances essentielles sur le MISAD aux officiers de la FC-G5S nouvellement déployés et qui sont responsabilisés pour la mise en œuvre du MISAD. Cette formation sera suivie par des sessions de formation complémentaire au niveau des PC Fuseau et des bataillons afin de s'assurer

que les connaissances de base sur le MISAD sont acquises et maîtrisées aux niveaux de commandement pertinent.

Il convient de rappeler que le MISAD est un élément important du cadre de conformité qui implique que la FC-G5S dispose de mécanismes propres et efficaces pour suivre, analyser et répondre à tout incident ayant causés des dommages aux civils pendant les opérations militaires.

Visites conjointes des sites de déploiement de la composante police de la Force conjointe du G5 Sahel

Durant les mois de septembre et octobre 2020, le HCDH, le Secrétariat exécutif et la FC-G5S ont conduit une série de visites conjointes sur les sites de déploiement de la Composante police du G5 Sahel. Ces visites s'inscrivaient dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier régional sur la judiciarisation du champ des opérations de la FC-G5S, organisé à Niamey (Niger) du 3 au 6 décembre 2019. Elles avaient pour objectif de sensibiliser le personnel de la Force conjointe au niveau tactique, sur la nécessité de respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire lors des opérations de la FC-G5S, avec un accent particulier sur les responsabilités individuelles en cas de violation. Ces missions conjointes ont servi d'opportunité pour vulgariser certains documents stratégiques de la Force conjointe du G5 Sahel et se familiariser avec les conditions de travail sur le terrain.

Ainsi, une équipe composée de l'Expert Police du Projet, du Conseiller Police et du Conseiller juridique de la Force conjointe du G5 Sahel, de l'Assistant Sécurité du Bureau Défense et Sécurité du Secrétariat exécutif du G5 Sahel a conduit des missions successivement au Burkina Faso (du 28 septembre au 2 octobre), au Niger (du 5 au 9 octobre) et en Mauritanie (du 12 au 16 octobre), où ont été organisées des visites sur les sites des PC Fuseaux (Postes de commandement-Fuseaux, respectivement à Dori, Bankilaré et Nbeiket Lawash). Il importe de noter qu'à chacune des étapes, un magistrat du pôle spécialisé contre le terrorisme s'est joint à la délégation. En plus de la sensibilisation sur les responsabilités individuelles en cas de violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire, l'équipe a procédé à chaque étape à la présentation, l'explication et la distribution aux membres de la Force conjointe, de copies de

documents clés de doctrine, notamment la directive sur la Composante Police et la Procédure opérationnelle permanente (POP) relative à la capture, la rétention, au transfert et à la libération, la POP sur les enquêtes internes et la Décision de mise en place du MISAD. Ces visites, en plus du soutien du G5 Sahel à travers le Secrétariat exécutif et les CNC (Comité National de Coordination des actions du G5 Sahel), ont bénéficié d'un fort soutien et d'une appropriation nationale manifestés à chaque étape par des rencontres de haut niveau avec des représentants de l'État y compris des ministres, des directeurs généraux de Police et de Gendarmerie, des chefs d'État-major général des armées ainsi que des responsables de délégations de l'Union européenne. Les étapes de Ndjamena (Tchad) et Bamako (Mali) en cours de planification sont prévues pour début 2021.



Rencontre avec les prévôts au sein du Bataillon de Dori, au Burkina Faso



Le Substitut du Procureur du Pôle judiciaire spécialisé antiterroriste de Nouakchott instruit les membres du bataillon de Nbeiket Lawash sur la responsabilité individuelle en langue locale.



Un aperçu de la rencontre à Niamey avec le Chef d'État-major des Armées

Démarrage du processus d'élaboration d'une stratégie de protection des civils pour les pays du G5 Sahel

Du 23 au 26 novembre, le HCDH et le Secrétariat exécutif du FC-G5S ont coorganisé un "atelier de diagnostic et de concertation sur la protection des civils au Mali". L'atelier a été lancé par le nouveau Chef d'état-major de la Force conjointe G5 Sahel, en présence du Conseiller à la défense de la Cellule de coordination consultative régionale de l'UE. L'événement a rassemblé 35 participants, dont 16 femmes, issus de la société civile, des forces de défense et de sécurité maliennes, de la Force conjointe G5 Sahel, et des médias de plusieurs régions du Mali, y compris des zones d'opération

de la force conjointe G5 Sahel.



L'objectif de l'atelier était de contribuer à l'élaboration d'un document de stratégie régionale pour la protection des civils, commun aux pays du G5 Sahel, en réfléchissant aux causes et aux conséquences de ce problème au Mali et en formulant des solutions possibles et des actions prioritaires.

Il est prévu que des ateliers similaires se

tiennent dans les quatre autres pays du G5 Sahel.



Ensemble, civils et militaires ont proposé des solutions pour améliorer la protection des civils

Le Coordonnateur du projet rencontre les responsables du G5 et les autorités nationales du Niger



Le Ministre de la Défense du Niger, Monsieur Issoufou Katambé habillé en Kaftan bleu ciel, entouré de la délégation du HCDH et de ses collaborateurs

Le Coordonnateur du projet, Julien Attakla-Ayinin a effectué une mission à Niamey au Niger du 11 au 16 novembre 2020 pour soutenir une série d'activités en cours à Niamey mais aussi et surtout pour rencontrer divers partenaires, les autorités nationales et celles du G5 Sahel, à savoir : (i) le Président du Conseil supérieur de la Communication (CSC), le 12 novembre ; (ii) le Ministre de la Défense le même jour ; (iii) le Président de la Commission nationale des droits de l'homme, le 13 novembre ; (iv) le Coordonnateur du Comité National de Coordination des actions du G5 Sahel qui est aussi le Point focal du G5 Sahel pour le Niger, le même jour ; (v) le Chef du Poste de Commandement du G5S - Fuseau Centre le 13 novembre ;

ainsi que le Ministre de la justice, Garde des Sceaux, le 16 novembre 2020. Le Coordonnateur était accompagné du Consultant en communication, Maurille Agbokou lors des réunions. La Cheffe d'équipe du projet au Niger, Madame Fatou Toure s'est jointe à eux pour la réunion avec le Ministre de la Défense et celle avec le Président du CSC tandis que la Cheffe a.i. du bureau pays du HCDH au Niger, Madame Zenab Diaby HAMZA s'est jointe à la réunion avec le Ministre de la justice.

Au cours de chacune des audiences, le Coordonnateur a présenté le Cadre de conformité, ses réalisations et défis et a insisté sur l'importance de son appropriation aux niveaux national et régional. Il a salué l'engagement et l'effort des autorités de chacun des cinq pays dans l'opérationnalisation du Cadre de conformité en soulignant le rôle irremplaçable des autorités nationales et



M. Marou Amadou, le Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a reçu la délégation du HCDH, composée du Coordonnateur du « Projet G5 Sahel » et la Représentante a.i. de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme au Niger

l'appui politique nécessaire pour que ce cadre de conformité soit appliqué par la Force conjointe voire les armées nationales. Il a également souligné l'importance de la communication par les autorités compétentes de leurs efforts dans mise en œuvre du Cadre de conformité sans oublier les défis auxquels elles font face. Ce qui va surement améliorer la compréhension du public et les relations civilo-militaires.

Pour sa part, le Consultant en communication a informé les interlocuteurs rencontrés sur les activités de communication du projet ainsi que sur le processus d'élaboration de la stratégie de communication du projet qu'il est en train de conduire. Il en a profité pour recueillir leurs avis, attentes et les aspects sur lesquels ils seront éventuellement disponibles pour apporter un appui.



Le Coordonnateur du Projet en compagnie du Chef du Poste de Commandement du Fuseau-Centre



Le HCDH en visite à la Commission Nationale des droits de l'homme du Niger

Ateliers d'information sur le Projet "Cadre de conformité" et de consultation des médias du Niger

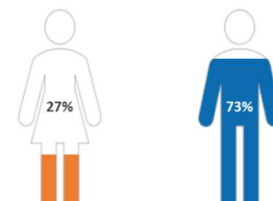
Du 23 au 25 novembre à Niamey, au Niger, le HCDH a organisé une série de trois ateliers d'information et de consultation à l'intention de la CNDH, des OSC locales et des médias des secteurs public et privé. L'objectif desdits ateliers était d'informer les partenaires et les parties prenantes sur le

projet et de les consulter dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de communication du projet. Les trois ateliers ont rassemblé un total de 90 participants, dont 24 femmes des médias, de la société civile et de la Commission nationale des droits de l'homme de différentes régions du Niger.

L'activité a permis d'améliorer l'exposition du projet du HCDH soutenant la force conjointe du G5 pour le Sahel en écoutant les parties prenantes et en évaluant leurs attentes en termes de perception, d'implication et de communication, concernant le projet du HCDH. Des consultations similaires seront organisées dans d'autres pays du G5 Sahel.



Photo de famille des participants à l'atelier



Élaboration de procédures opérationnelles permanentes (POP) et autres documents internes à la FC-G5S :

L'appui à l'élaboration ou à la révision des documents juridiques internes de la Force conjointe constitue une des activités habituelles des experts du projet, dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du cadre de conformité au sein de la FC-G5S. Le but de cet appui pour le HCDH vise à s'assurer que la doctrine de la Force est conforme aux droits de l'homme. Pendant la période couverte par ce bulletin, conjointement avec le Conseiller juridique de la FC-G5S et en coordination avec les partenaires techniques tels que l'opération Barkhane, le HCDH a appuyé la FC-G5S à élaborer une procédure opérationnelle permanente (POP) relative aux dommages collatéraux causés par la Force conjointe lors de la conduite des

opérations militaires. Les dommages collatéraux étant des faits accidentels avec conséquences néfastes sur les civils, sur la Force elle-même et sur l'opération en question, la FC-G5S doit avoir des procédures institutionnalisées et des instructions claires dans le but d'éviter leur survenance. Dans ce cadre, la procédure opérationnelle permanente en cours d'élaboration propose non seulement des mesures à prendre afin d'éviter tout dommage collatéral sur les civils mais également met en place une procédure à suivre au cas où le dommage est survenu. La POP fait référence à une mise en œuvre des principes du droit international humanitaire dans le but d'éviter les dommages collatéraux. En plus, cette POP en cours d'élaboration

propose une conduite à tenir au niveau tactique et opérationnel dans le cas où la FC-G5S est mise en cause. Cette conduite à tenir comprend, entre autres, la méthode de constitution de dossiers de preuves, l'activation de la cellule du MISAD, la communication publique et la réparation si possible. Il est évident qu'à terme, cette POP sera un outil efficace non seulement pour éviter les dommages collatéraux, mais aussi pour leur gestion efficace en cas de survenance.

Le HCDH et ses partenaires engagés dans la sensibilisation sur l'importance du Cadre de conformité.



Le Chef d'état-major de la Force conjointe du G5 Sahel, les représentants de l'Union européenne et du HCDH, lors de la remise de matériel au quartier général de la Force conjointe, à Bamako, le 10 décembre 2020



De hauts responsables de l'Etat-major Général des Armées du Mali, ont reçu la délégation du HCDH lors de la remise de matériels promotionnels, le 22 décembre 2020

A la faveur de la reprise progressive des activités du Projet grâce à l'assouplissement des restrictions sanitaires de la fin de l'année 2020, le HCDH a entrepris des actions de renforcement de la communication autour du Cadre de conformité et de son appui à la Force conjointe du G5 Sahel, pour sa mise en œuvre. L'objectif visé était de permettre une meilleure connaissance du Cadre de conformité, tout en consolidant l'appropriation nationale et régionale par les différentes parties prenantes.

Ainsi, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme le 10 décembre 2020, une cérémonie de remise de matériels promotionnels a été organisée au quartier général de la force conjointe à Bamako, en présence du Colonel Luis Carcano, l'Expert Défense de la cellule de conseil et de coordination régionale de l'Union européenne (RACC), du

Coordonnateur du Projet du HCDH M. Julien Attakla-Ayinin et du Directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA, représentant au Mali de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Au cours de cette cérémonie sobre, le Directeur des droits de l'homme de la MINUSMA M. Ngefa a remis un lot symbolique de 50 T-shirts et 50 casquettes au Chef d'état-major de la Force conjointe, qui représentait à cette occasion le Commandant de la Force conjointe du G5 Sahel. Le matériel ainsi remis à la Force conjointe comprenait des messages de sensibilisation relatifs au respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire lors des opérations militaires, dans le but de renforcer la sensibilité des membres de la Force conjointe à ces questions, de les amener à s'approprier les principes, et de les impliquer davantage dans la sensibilisation des parties prenantes au Cadre de conformité.

Poursuivant son objectif de renforcer les liens de collaboration et l'appropriation du Cadre de conformité, le 22 décembre 2020, une remise similaire de matériels à d'autres partenaires stratégiques du HCDH a été organisée. Ainsi, le Coordonnateur du Projet a remis des lots de T-Shirts, de casquettes, et de blocs-notes respectivement à l'État-major général des armées du Mali, à la Commission nationale des droits de l'homme du Mali et aux responsables du RMDH (Réseau média et droits de l'homme) dans leurs bureaux.

« Pour gagner une guerre, il faut nécessairement respecter les droits de l'homme » affirmait le Colonel-Major Yacouba Sanogo, Sous-Chef d'État-major des Forces armées maliennes (FAMA) chargé des opérations, lors de la cérémonie de remise et réception du matériel, renforçant ainsi la pertinence de telles initiatives de sensibilisation auprès des partenaires du HCDH.



Remise de matériels au Président de la Commission Nationale des droits de l'homme du Mali



Le président du RMDH, lors de la remise de matériels à son organisation

Liste des abréviations

Abréviations	Définitions
CIVIC	Center for Civilians in Conflicts
CNC	Comité national de coordination des actions du G5 Sahel
COMANFOR	Commandant de la Force Conjointe du G5 Sahel
EMGA	État-major Général des Armées
EUTM	European Union Training Mission
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MISAD	Mécanisme d'identification, de suivi et d'analyse des dommages causés aux Civils
PC Fuseau	Poste de commandement du fuseau
PCIAT	Poste de commandement interarmées de théâtre
POP	Procédure Opérationnelle Permanente
RACC	Regional Advisory and Coordination Cell
RETEX	Retour d'expérience
SE-G5S	Secrétariat exécutif du G5 Sahel
RSASG	Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies au Mali